



ENVIRONNEMENT
Consultants en Biologie

495 rue Frontenac
Mont-Laurier (Qc) J9L 2L3
819-499-3996

Projet No. : VRR-2003

29 Octobre 2020

Titre : RAPPORT DE VISITE - SUIVI DU MYRIOPHYLLE À ÉPIS - LAC MARSAN

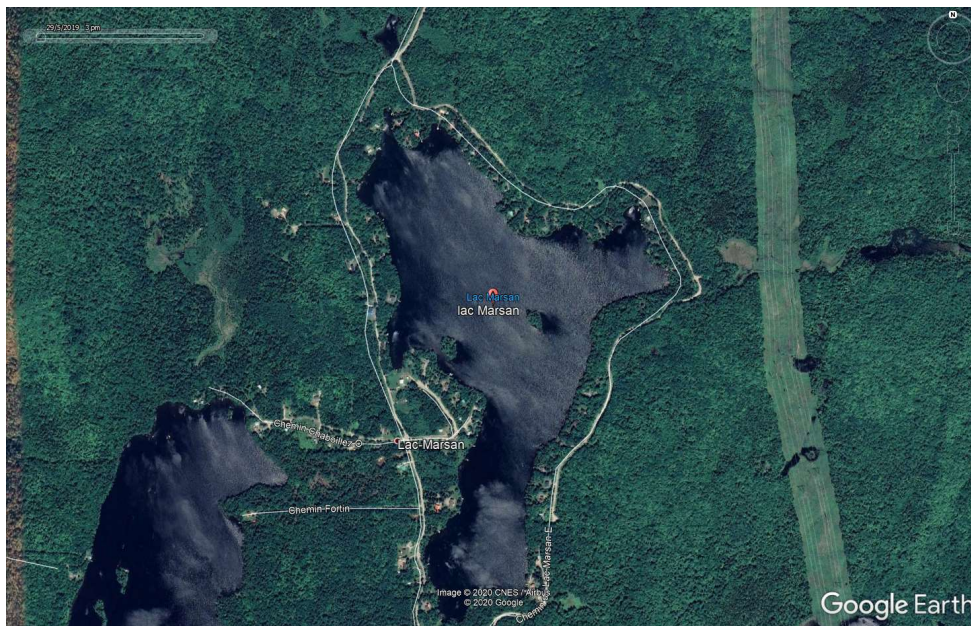
Pour : Ville de Rivière-Rouge
Mme Carine Lachapelle
Directrice - Service d'urbanisme et
d'environnement
25, rue L'Annonciation Sud
Rivière-Rouge (QC) J0T 1T0

Rédigé par : Vinny Batista, biologiste
Membre ABQ # 4818
v.batista@ajenvironnement.ca

Révisé par : Annie Raymond
Membre ABQ # 3861
a.raymond@ajenvironnement.ca

MISE EN CONTEXTE

Depuis maintenant quelques années, le myriophylle à épis (*Myriophyllum spicatum*) s'implante dans quelques lacs et cours d'eau de la Ville de Rivière-Rouge. Dans le but d'éviter que la plante envahissante continue sa colonisation du territoire, la Ville a pris l'initiative de mettre en œuvre une série d'opérations visant à stopper sa progression. Ainsi, la firme A.J. Environnement Inc. a été mandatée pour effectuer le suivi de différents plans d'eau possédant une descente publique. Le présent rapport de visite met en lumière les différentes observations effectuées en septembre 2020 concernant le myriophylle à épis dans le lac Marsan.





MÉTHODOLOGIE

L'inventaire du lac Marsan a eu lieu le 28 septembre 2020 par le technicien en bio-écologie Alexandre Chéné et l'étudiant en biologie William Jacques. Ils ont pris place à bord d'une embarcation dirigée par Alain Fortier, membre de l'association du lac Marsan. Afin de vérifier la présence du myriophylle dans la zone 0-5 mètres, des transects en zigzag ont été réalisés entre la rive et la limite de 5 mètres de profondeur. Un GPS de marque Garmin et de modèle GPSmap64s a été utilisé par le technicien pour géo-référencer les potentielles observations de myriophylle.

OBSERVATIONS

Aucune plante de myriophylle à épis n'a été observée sur le lac Marsan. En outre, peu de plantes aquatiques ont été relevées au de-delà de 1 m de profondeur. Ceci pourrait potentiellement s'expliquer par le fait que le substrat du lac est généralement constitué de roc à nu, ce qui représente un habitat peu propice à la croissance végétale.

CONCLUSION ET RECOMMANDATION

Aucune plante de myriophylle à épis n'a été repérée durant l'inventaire automnal de 2020, ce qui laisse présager que le lac Marsan est toujours exempt de cette plante exotique envahissante. Il est recommandé d'effectuer un prochain suivi en 2022 pour le lac Marsan.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

29 octobre 2020

Annie Raymond, biologiste B.Sc.